

■ L'INFO DU JOUR

Plus de sept milliards d'euros pour les transports franciliens

À LA FIN DE LA SEMAINE, le conseil régional doit adopter le contrat de plan Etat-région pour la période 2015-2020. Au centre de ce dernier, les transports en commun, pour lesquels 7,3 Mds€ vont être engagés durant la période. « On est dans la fourchette haute de ce qu'on pouvait attendre », juge le vice-président (EELV) chargé des transports au conseil régional, Pierre Serne, qui rappelle que l'Etat s'engage sur ce plan à hauteur de 1,4 Md€.

Dans les grandes lignes, la modernisation du réseau existant va se poursuivre à travers la réalisation des schémas directeurs des RER (1 Md€) et surtout le prolongement du RER E à l'ouest (1,75 Md€). Le prolongement de la ligne 11 semble également définitivement acquis (900 M€), tout comme la création de nouvelles lignes de tramways, de trams-trains, de bus à haut niveau de service...

L'association des usagers des transports d'Ile-de-France estime que « le compte n'y est pas »

Les sommes sont moins conséquentes mais Pierre Serne se félicite également que soit inscrite une ligne de crédit (10 M€) pour le vélo.

L'association des usagers des transports d'Ile-de-France estime pour sa part que « le compte n'y est pas ». « La phase 2 de la tangentielle Nord (liaison ferrée Sartrouville-Epi-



Parmi les projets qui bénéficieront du contrat de plan Etat-région 2015-2020, le prolongement de la ligne 11 du métro vers Rosny-Bois-Perrier. Il a déjà obtenu « un accord formel » du conseil général de la Seine-Saint-Denis pour son cofinancement. (LP/Philippe Lavieille.)

nay et Le Bourget-Noisy-le-Sec) est reportée aux calendes grecques et les autres projets sont sous-financés », tranche ainsi Marc Pélissier.

« Prenez le prolongement du RER E. Il n'y a que 1,75 Md€ de prévu d'ici à 2020 alors que ce projet coûte le double et qu'il doit être mise en service en 2022. Il y a aussi les interconnexions du Grand Paris : 176 M€, c'est dérisoire alors que la gare de Bry-Champigny-Villiers (Val-de-Marne) est estimée à 200 M€ ! »

« Ce contrat de plan ne représente pas l'ensemble des moyens engagés pour les transports franciliens », tempère Pierre Serne, qui rappelle qu'il existe d'autres investissements par le biais des « contrats de la région et du Syndicat des transports en Ile-de-France (Stif) avec les opérateurs » ou les investissements portés directement par la Société du Grand Paris (supermétro).

« Ma seule inquiétude, c'est la partie qui sera supportée par les départe-

tements, soit 1,5 Md€, en grande partie pour le financement des lignes de tramway. C'est ainsi que c'est prévu mais il est vrai que les départements ne se sont pas encore engagés formellement à régler la note. »

Une exception toutefois : le prolongement de la ligne 11 vers Rosny-Bois-Perrier et du débranchement du T4 vers Clichy-Montfermeil, projets pour lesquels « un accord formel » a été signé avec la Seine-Saint-Denis.

GRÉGORY PLESSE